



## FRANCE

# Un havre pour les enfants placés



— Destiné à l'accueil d'enfants maltraités, en particulier des fratries, le 11<sup>e</sup> village de la fondation Action enfance va ouvrir à une cinquantaine de kilomètres de Poitiers.

— Un événement et un défi pour Monts-sur-Guesnes, petite commune rurale de 800 habitants.

**Monts-sur-Guesnes (Vienne)**  
*De notre envoyée spéciale*

Le « village d'enfants » est flamboyant neuf mais encore désert. Plus pour longtemps : le 8 août, 48 jeunes vont y poser leurs valises. Âgés de 2 à 15 ans, ils ont été séparés de leur famille sur décision du juge en rai-

son de maltraitances ou de négligences graves, et confiés à l'Aide sociale à l'enfance (Ase). Dans les huit maisons de l'établissement, qui sentent encore la peinture fraîche, ces enfants et adolescents vont tenter de se reconstruire peu à peu.

L'ouverture d'une telle structure est un défi. Aussi bien pour Action enfance, fondation reconnue d'utilité publique, qui ouvre à Monts-sur-Guesnes son 11<sup>e</sup> village, que pour le département de la Vienne. Le projet a d'ailleurs mis quatre ans à se concrétiser. « *Ce n'est pas si long pour un projet de cette nature* », fait remarquer Marc Chabant, le directeur éducatif de la fondation. Le volontarisme de Bruno Belin, pré-

sident (LR) du conseil départemental, y est pour beaucoup, selon la fondation.

« *Un village d'enfants, c'est près de 3 millions d'euros par an* », souligne l'élu local. Pour convaincre sa majorité, Bruno Belin a fait analyser 430 dossiers d'enfants placés – la Vienne en compte 1 100 en tout – pour identifier leurs besoins. Premier constat : un manque persistant de places, conduisant la collectivité à en financer dans d'autres départements. « *Nos familles d'accueil vieillissent et beaucoup seront bientôt à la retraite* », s'alarme en outre Bruno Belin.

Autres écueils : des fratries d'enfants éclatées et des parcours chao-



tiques, entre plusieurs « lieux de vie ». « *Un enfant avait même connu 13 changements de situation, vous imaginez ?* » s'insurge-t-il. À ces égards, l'intérêt des villages d'Action enfance est double : la fondation y accueille en priorité des fratries, et elle le fait pour des placements longs, cinq à six ans en moyenne. Manière, donc, de répondre aux enjeux actuels de la protection de l'enfance.

**« Le village doit être aussi chaleureux que possible. »**

Une fois le feu vert des élus obtenu, restait à rassurer les habitants de Monts-sur-Guesnes. « *Les gens s'inquiètent de voir arriver des ados à problèmes. Les plus petits, ça va, mais ils vont grandir!* », glisse la tenancière du café, qui fait aussi station d'essence ; 48 jeunes venus d'ailleurs, dans une commune de 800 habitants, ça ne passe pas inaperçu.

À l'école en particulier. Dès la rentrée de septembre, l'école primaire du village verra arriver 24 nouveaux élèves, sans création de nouvelle classe. « *L'école peut être un lieu de cristallisation*, admet Marc Chabant. *À un moment ou à un autre, des enfants fragiles bousculent forcément l'institution. C'est pourquoi nous avons travaillé en amont pour que les enseignants, comme les habitants, se sentent partie prenante du projet.* » Réunions publiques, participation aux conseils de classe, distribution du magazine de la fondation dans toutes les boîtes aux lettres : un travail de « déminage » a été entrepris. « *Il faut donner le maximum d'information, pour ne pas que les rumeurs s'installent* », note Bruno Belin, qui fut maire du village. Il est par exemple arrivé, dans d'autres régions, que le village d'enfants soit confondu avec un centre éducatif fermé.

Le message semble être bien passé. Émilie, une habitante d'une trentaine d'années, sait déjà combien de « petits nouveaux » seront scolarisés avec ses filles. « *Ces enfants ont un passé très lourd. Mais*

*justement, c'est bien qu'ils puissent être accueillis ici, c'est un nouveau départ pour eux* », observe-t-elle. Un peu plus loin, Lucie, étudiante en BTS à Cognac venue voir ses parents, y voit même une opportunité d'emploi. « *J'espère obtenir le diplôme de travailleur social. Ce serait bien de pouvoir travailler dans le village!* »

A quelques centaines de mètres du centre-ville, le chantier est quasiment terminé. Quelques ouvriers s'affairent encore sur les derniers détails. Le lieu est avenant : de grandes maisons avec des volets de couleur vive, des arbres, une aire de jeux et surtout la vue, à 180°, de la campagne alentour. « *Les enfants auront peu d'occasions de quitter le village – excepte pour se rendre en colonie de vacances – car, pour la plupart, le juge n'a pas accordé de droit d'hébergement en famille. Le village doit donc être aussi chaleureux que possible* », fait observer Marc Chabant, chez Action enfance.

Chaque pavillon, de plain-pied, est conçu de la même manière : un salon lumineux, une buanderie, un jardin pouvant être clos pour les plus petits et sept chambres individuelles – dont une pour les éducateurs. Durant l'année, quatre d'entre eux se relaient auprès des mêmes enfants dans la même maison – un éducateur passant trois jours et deux nuits d'affilée auprès d'eux. L'enjeu est d'offrir à ces enfants malmenés une vie aussi proche que possible de la vie familiale.

Au total, 42 salariés ont été recrutés. « *On peut dire qu'on ouvre une vraie PME!* » sourit Marc Chabant. Avec une attention particulière concernant les 32 éducateurs embauchés, dont la motivation doit être sans faille. « *Dans ces métiers, la conciliation entre vie privée et vie professionnelle est complexe, poursuit le directeur éducatif. Nos actions de formation sont donc très poussées, afin que les salariées sachent à quoi ils s'engagent et soient préparées au mieux.* » La hantise de la fondation : un trop grand turnover. Car celui-ci est forcément préjudiciable à des enfants qui, même très jeunes, ont déjà derrière eux un passé de ruptures.

**Marine Lamoureux**



---

## repères

### Les chiffres de la protection de l'enfance

---

**Au 31 décembre 2014, on dénombrait 323 560 mesures d'aide sociale à l'enfance, soit 19 mesures pour mille jeunes de 0 à 21 ans.**

---

**La moitié de ces mesures concernent des aides en milieu ouvert, l'autre moitié des mesures de placement (161 860). Les familles d'accueil représentent le premier mode d'accueil, suivies des établissements puis**

**d'autres modes d'hébergement (appartements, internats scolaires, etc.)**

---

**La Fondation Action enfance, reconnue d'utilité publique, accueille près de 700 enfants et adolescents dans ses 11 « villages ». Pour en savoir plus : [www.actionenfance.org](http://www.actionenfance.org)**

---

**Début 2014, l'universitaire Adeline Gouttenoire a remis 40 propositions au gouvernement (La documentation française).**

*(1) Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques*



*Dans le village Action enfance d'Amboise; celui de Monts-sur-Guesnes ouvrira le 8 août. Florence Brochoire*